

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**

**BH BANK**

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

La BH BANK publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes Mr Fethi SAIDI (Groupement CFA, CWG et CNW) et Mr. Abdellatif ABBES (Groupement UAT, PROAUDIT et FINACO).

# BH BANK

## BILAN

Arrêté au 30 Juin 2025

(Unité en mille dinars)

Notes **30/06/2025** 30/06/2024 31/12/2024

			30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<b>Actifs</b>					
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	526 502	350 419	157 460
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	229 129	220 057	186 003
AC3	Créances sur la clientèle	3	10 292 416	10 820 519	10 576 707
AC4	Portefeuille-titres commercial	4	105 363	137 760	107 669
AC5	Portefeuille d'investissement	5	3 563 250	2 581 821	3 121 123
AC6	Valeurs immobilisées	6	145 777	143 066	146 239
AC7	Autres actifs	7	159 656	160 616	181 438
<b>Total des actifs</b>			<b>15 022 093</b>	<b>14 414 258</b>	<b>14 476 639</b>
<b>Passifs</b>					
PA1	Banque Centrale et CCP		-	-	-
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	2 413 271	2 188 645	2 358 896
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	9	9 460 880	9 274 472	9 008 552
PA4	Emprunts et ressources spéciales	10	1 538 638	1 309 970	1 564 738
PA5	Autres passifs	11	221 700	282 295	192 368
<b>Total des passifs</b>			<b>13 634 489</b>	<b>13 055 382</b>	<b>13 124 554</b>
<b>Capitaux propres</b>					
CP1	Capital		238 000	238 000	238 000
CP2	Réserves		1 094 804	1 042 870	1 043 266
	Réserves pour réinvestissements exonérés		271 383	221 383	221 383
	Autres réserves		823 421	821 487	821 883
CP3	Actions propres		-	-	-
CP4	Autres capitaux propres		414	414	414
CP5	Résultats reportés		1	1	1
CP6	Résultat de l'exercice		54 385	77 591	70 404
CP7	Résultat en instance d'affectation		-	-	-
<b>Total des Capitaux propres</b>			<b>1 387 604</b>	<b>1 358 876</b>	<b>1 352 085</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>			<b>15 022 093</b>	<b>14 414 258</b>	<b>14 476 639</b>

# BH BANK

## ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 Juin 2025

(Unité en mille dinars)

	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité
<b>Passifs éventuels</b>					
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	13	519 025	759 935	736 683
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		14 383	85 269	15 747
	B- En faveur de la clientèle		504 642	674 666	720 936
HB2	Crédits documentaires		217 035	316 921	251 888
HB3	Actifs donnés en garantie		2 063 726	1 198 511	1 292 490
<b>Total des passifs éventuels</b>			<b>2 799 786</b>	<b>2 275 367</b>	<b>2 281 061</b>
<b>Engagements donnés</b>					
HB4	Engagements de financements donnés	13	733 599	876 103	792 853
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		-	-	-
	B- En faveur de la clientèle		733 599	876 103	792 853
HB5	Engagements sur titres		-	-	-
	A- Participations non libérées		-	-	-
	B- Titres à recevoir		-	-	-
<b>Total des engagements donnés</b>			<b>733 599</b>	<b>876 103</b>	<b>792 853</b>
<b>Engagements reçus</b>					
HB6	Engagements de financement reçus	14	19 345	44 306	7 864
HB7	Garanties reçues	15	3 771 711	3 600 189	3 715 016
	A- Garanties reçues de l'Etat		1 796 295	1 490 224	-
	B- Garanties reçues d'autres Etab bancaires, financiers et d'assurances		67 542	320 978	153 383
	C- Garanties reçues de la clientèle		1 907 874	1 788 987	3 561 634
<b>Total des engagements reçus</b>			<b>3 791 056</b>	<b>3 644 495</b>	<b>3 722 880</b>

# BH BANK

## ETAT DE RESULTAT

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2025

(Unité en mille dinars)

	Notes	Jusqu'à fin Juin 2025	Jusqu'à fin Juin 2024 publié	Jusqu'à fin Juin 2024 retraité	Jusqu'à fin Décembre 2024	
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>						
PR1	Intérêts et revenus assimilés	16	500 186	530 679	530 679	1 080 707
PR2	Commissions (en produits)	17	73 097	74 538	74 538	159 556
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	18	13 628	50 969	21 539	46 827
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	19	136 124	63 117	92 547	202 039
<b>Total produits bancaires</b>			<b>723 035</b>	<b>719 303</b>	<b>719 303</b>	<b>1 489 129</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>						
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	20	(372 494)	(350 110)	(350 110)	(730 043)
CH2	Commissions encourues		(7 237)	(6 523)	(6 523)	(14 858)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>			<b>(379 731)</b>	<b>(356 633)</b>	<b>(356 633)</b>	<b>(744 901)</b>
<b>Total Produit net bancaire</b>			<b>343 304</b>	<b>362 670</b>	<b>362 670</b>	<b>744 228</b>
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif (*)	21	(103 707)	(91 775)	(91 775)	(347 761)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	(7 500)	(7 500)	(7 500)	(5 137)
PR7	Autres produits d'exploitation	23	4 108	3 469	3 469	6 673
CH6	Frais de personnel		(97 843)	(95 528)	(95 528)	(189 448)
CH7	Charges générales d'exploitation	24	(40 907)	(39 031)	(39 031)	(71 732)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(7 925)	(10 704)	(10 704)	(20 037)
<b>Résultat d'exploitation (*)</b>			<b>89 530</b>	<b>121 601</b>	<b>121 601</b>	<b>116 786</b>
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires (*)	25	(5 443)	(922)	(922)	(1 008)
CH11	Impôt sur les bénéfices	26	(27 002)	(35 072)	(35 072)	(37 812)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>			<b>57 085</b>	<b>85 607</b>	<b>85 607</b>	<b>77 966</b>
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	27	(2 700)	(8 016)	(8 016)	(7 562)
<b>Résultat net de l'exercice</b>			<b>54 385</b>	<b>77 591</b>	<b>77 591</b>	<b>70 404</b>
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)			-	-	-	-
<b>Résultat après modification comptable</b>			<b>54 385</b>	<b>77 591</b>	<b>77 591</b>	<b>70 404</b>

(\*) Données comparatives retraitées.

---

# BH BANK

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

**Exercice clos au 30 Juin 2025**

(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

### 1- Présentation de la banque

La BH BANK est une société anonyme admise à la côte permanente de bourse de Tunis au capital de 238 000 millions de dinars, composé de 47 600 000 actions de 5 DT chacune et ayant son siège social sis à 18 Avenue Mohamed V 1080 Tunis.

"Créée en 1974 sous la dénomination de la « Caisse nationale d'épargne logement » conformément à la loi n°24-1973 du 07/05/1973, puis convertie en banque conformément à la loi n 18-1989 du 22/02/1989 sous la dénomination sociale de la « Banque de l'habitat » régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'a été abrogée par la loi n°2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissement financiers. En date du 30/04/2019, la dénomination sociale a été encore une fois changée en « BH BANK » en vertu de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30/04/2019.

La BH BANK dispose d'un réseau se composant de 7 directions régionales principales, 2 représentations régionales, 2 représentations régionales, 150 points de vente, une succursale (S.K. P) et un centre d'affaires (H. NOUIRA).

### 2- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers de la BH sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1er janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents.

### 3- Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués:

Les états financiers de la « BH » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les comptes ont été arrêtés dans une hypothèse de continuité d'exploitation.

#### 3.1- Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués de fonds pour leur valeur nominale, intérêts précomptés compris pour les crédits à court terme.

Les engagements irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement suivi par un P.V de carence ainsi que les engagements ayant fait l'objet d'abandon sont passés en pertes.

#### 3.2- Règles d'évaluation des engagements

##### Provisions individuelles

Pour l'arrêté des états financiers au 30 Juin 2025, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les Circulaires subséquents.

## Classification des créances

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

Classe 0 « Actifs courants » : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;

Classe 1 « Actifs nécessitant un suivi particulier » : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;

Classe 2 « Actifs incertains » : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain. Ces actifs se caractérisent notamment par l'existence de retards de paiement (des intérêts ou du principal) supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

Classe 3 « Actifs préoccupants » : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé. Les retards de paiements des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

Classe 4 « Actifs compromis » : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, ainsi que les créances contentieuses.

## Calcul des provisions individuelles

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la BCT dans le circulaire n° 91-24. Ces taux se présentent comme suit :

<b>Classe de risque</b>	<b>Taux de provision</b>
<b>Classe 0 et 1</b>	<b>0%</b>
<b>Classe 2</b>	<b>20%</b>
<b>Classe 3</b>	<b>50%</b>
<b>Classe 4</b>	<b>100%</b>

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les engagements de faible montant (Inférieurs à 50 MD) sont classés selon la classe de risque automatique. Les provisions requises sur ces engagements sont déterminés par application des taux de provisionnement calculés sur les risques supérieurs à 50 MD.

Dans le cas où le taux de provisionnement calculé sur les actifs supérieurs à 50 MD au cours de l'exercice en vigueur s'avère différent de celui calculé au cours de l'exercice précédent, le taux le plus élevé entre les deux est pris en compte pour la détermination des provisions.

La banque a procédé à la comptabilisation de provisions forfaitaires par prélèvement sur le résultat de la période à fin Juin 2025, pour un montant forfaitaire de 72 000 MD.

## Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédits n°2012-20 du 6 Décembre 2012, abrogeant et remplaçant les dispositions de l'article 10 Bis de la Circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991. La banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de la période à fin Juin 2025, d'un complément de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour un montant forfaitaire de 9 000 MD.

Ces provisions sont constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24 et ont été déterminées par recours à la méthodologie annexée à la Circulaire 2012-20.

### Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21 Les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.

70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.

100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêt des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

### **3.3- Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements**

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

A chaque date d'arrêt comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat ; Toutefois les intérêts se rapportant à des créances classées sont portés en agios réservés.

Les intérêts perçus d'avance sont portés dans les comptes de régularisation appropriés et font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés au titre des créances classées pour les crédits industriels et commerciaux ainsi que les crédits habitat sont systématiquement réservés.

Les intérêts sur les comptes courants gelés, par application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999, sont également réservés. En ce qui concerne les intérêts comptabilisés sur les crédits de préfinancement, ils font l'objet de réservation à partir du moment où les projets y afférents sont classés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif. Les intérêts sur les créances consolidées ne sont constatés en résultat que lorsqu'ils sont effectivement encaissés.

La comptabilisation des commissions ayant le caractère d'intérêts obéit aux mêmes règles que celles applicables à la constatation des intérêts et les autres commissions sont constatées au fur et à mesure de leur réalisation.

### **3.4- Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents**

La banque classe ses titres en 4 catégories:

- Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants :
  - Leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois.
  - La liquidité de leur marché

Ces titres incluent notamment les bons du trésor

- Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

- Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.

- Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres cotés sont réévalués par référence au cours boursier.

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente.

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins-values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions. Pour les titres d'investissement, les provisions sont constatées pour les moins-values latentes dans les deux cas suivants :

- \*il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.

- \*il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les plus-values sur les titres récédés dans le cadre des fonds donnés en gestion sont prises en compte en résultat du moment qu'elles sont courues et dans la mesure où une assurance raisonnable quant à leur encaissement existe.

### **3.5- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes**

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

### **3.6- Portefeuille encaissement et compte valeurs exigibles après encaissement**

Les valeurs remises par les clients pour encaissement sont comptabilisées au niveau des comptes du portefeuille à l'encaissement et des comptes des valeurs exigibles après encaissement. A la date d'arrêté, seul le solde entre le portefeuille à l'encaissement et les comptes des valeurs exigibles sont présentés au niveau des états financiers.

### **3.7- Opérations en devises**

Les opérations en monnaies étrangères sont converties à la date d'arrêté comptable au cours moyen de clôture publié par la Banque Centrale de Tunisie pour chaque devise. Les différences de change dégagées par rapport aux cours conventionnels ayant servis à la constatation de ces opérations sont constatées dans des comptes d'ajustement devises au bilan.

Le résultat de change de la banque est constitué du résultat sur les opérations de marché (change au comptant et à terme) dégagé sur la réévaluation quotidienne des positions de change par application du cours de change de fin de journée.

### 3.8- Autres

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

### 3.9- Application de l'article 412-III (nouveau) de loi 41/2024

Suite à la parution de la loi n°41-2024 du 02 Août 2024 portant amendement du Code de Commerce, et en application des dispositions de l'article 412 ter, la Banque est tenue de réduire le taux d'intérêt fixe en le multipliant par un coefficient égal à 0.5 au titre des crédits en cours de remboursement ou aux nouveaux crédits dont la durée totale est supérieure à sept ans, s'il s'avère que la somme totale des intérêts contractuels perçus au cours des trois années précédant la date de la demande du client dépasse 8% de l'encours du capital restant dû. L'encours des crédits habitat sur ressources propres de la banque concernés par cette disposition est de 1 317 Millions de Dinars au 30 Juin 2025 contre 1327 Millions de Dinars au 31 décembre 2024.

L'estimation de la minoration des intérêts contractuels en tenant compte de la totalité de la période de remboursement des crédits en cours concernés par ladite loi, serait de 165 Millions de Dinars pour les exercices allant de 2025 à 2046. L'impact constaté réellement suite à l'abattement des intérêts est de 7,9 MD courant les 6 premiers mois de 2025.

L'impact de la loi sus visée au titre des demandes conformes à cette législation, reçues entre la date de sa promulgation et le 31 Décembre 2024, a été estimé et provisionné au niveau des états financiers de la banque à raison de 1,4 MD.

### 3.10- Passifs éventuels:

Une affaire intentée par le conseil de la concurrence à l'encontre du secteur bancaire, afférente au report des échéances pendant la pandémie du COVID-19.

Jusqu'à la date de l'arrêté des états financiers, aucune décision n'est notifiée à la banque à cet égard, ainsi le risque final pouvant, le cas échéant, être associé à cette situation dépend du dénouement définitif de cette affaire.

Cette situation est considérée comme étant une éventualité en application de la NCT 14 « relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture » dont l'exercice de suivi sera réalisé de façon continue pour déterminer si une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques est devenue probable.

## 4- Les retraitements comptables sur l'exercice 2024 :

	30/06/2024 publié	(*)	30/06/2024 retraité
PR03	50 969	-29 430	21 539
PR04	63 117	29 430	92 547

(\*) Reclassement des Dividendes et produits assimilés sur titres de placement vers des intérêts et revenus des titres d'investissement

## 5- Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

## 4.1-ACTIFS

### Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et trésorerie générale de Tunisie

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Caisse en dinars	48 112	43 656	44 564
Caisse en devises	2 155	8 046	2 637
Change manuel	6 529	5 081	4 063
Avoirs chez la BCT en dinars	58 337	36 191	45 020
Avoirs chez la BCT en devises	39 972	40 483	20 504
Prêts à la BCT	373 022	217 633	42 314
Créances rattachées	21	25	4
Comptes de Chèques Postaux	286	286	286
Trésorerie Générale de Tunisie	675	675	675
Provisions pour dépréciation	(2 607)	(1 657)	(2 607)
<b>Total</b>	<b>526 502</b>	<b>350 419</b>	<b>157 460</b>

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2024	Dotation	Reprise	30/06/2025
Provisions pour dépréciation	(2 607)	-	-	(2 607)
<b>Total des provisions</b>	<b>(2 607)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(2 607)</b>

### Note 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Comptes ordinaires banques	4 196	5 127	3 471
Prêts interbancaires	147 440	79 053	102 023
Organismes financiers spécialisés	79 304	137 138	82 320
Provisions sur Provisions sur comptes Nostri en devises	(1 811)	(1 261)	(1 811)
<b>Total</b>	<b>229 129</b>	<b>220 057</b>	<b>186 003</b>

Les créances sur les établissements bancaires et financiers se présentent comme suit :

	30/06/2025	Organisme	Refin BCT	Matérialisé
Comptes ordinaire en dinars	-	Banque	Non	Non
Comptes ordinaire en devises	4 196	Banque	Non	Non
Prêts interbancaires non matérialisés par des titre en dinars	120 000	Banque	Non	Non
Prêts interbancaires non matérialisés par des titre en devises	27 408	Banque	Non	Non
Créances rattachées aux prêts interbancaires	31			
Prêts aux établissements financiers	78 732	Leasing	Non	Non
Créances rattachées aux prêts aux établissements financiers	573			
Provisions	(1 811)			
<b>Total</b>	<b>229 129</b>			

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Créances/Etab bancaire& financiers	130 522	17 985	81 829	-	230 336	(1 207)	<b>229 129</b>
Dont parties liées	7 100	10 094	33 286	-	-	-	50 479

(\*) Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2024	Dotation	Reprise	30/06/2025
Provisions sur comptes Nostri en devises	(1 811)	-	-	(1 811)
<b>Total des provisions</b>	<b>(1 811)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 811)</b>

### Note 3- Créances sur la clientèle

Au 30 Juin 2025, les créances sur la clientèle totalisent 10 292 416 mille dinars contre 10 820 519 mille dinars au 30 Juin 2024 et se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Encours à la clientèle	8 848 493	9 879 157	9 625 569
Arrangement, rééchelonnement et consolidation	406 503	380 791	392 972
Créances contentieuses	1 045 015	1 030 593	957 461
Échéances à recouvrer en principal	1 819 905	1 137 435	1 288 105
Échéances à recouvrer en intérêt	(5)	(5)	(5)
Créances rattachés	62 287	66 217	64 459
Intérêts perçus d'avance	(89 086)	(90 778)	(71 625)
<b>Créances à la clientèle brutes</b>	<b>12 093 112</b>	<b>12 403 410</b>	<b>12 256 936</b>
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(952 420)	(794 142)	(853 420)
Provisions écart de rapprochement	(11 137)	(11 137)	(11 137)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(281 070)	(255 337)	(281 070)
Provisions collectives sur créances douteuses à la clientèle	(165 358)	(156 735)	(156 360)
Intérêts et autres produits réservés	(390 709)	(365 540)	(378 242)
<b>Total Net</b>	<b>10 292 416</b>	<b>10 820 519</b>	<b>10 576 707</b>

Au 30 Juin 2025, les créances brutes sur la clientèle totalisent 12 093 112 mille dinars contre 12 403 410 mille dinars au 30 Juin 2024 et se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<b>Compte courant débiteur</b>	<b>1 094 336</b>	<b>1 014 813</b>	<b>1 017 674</b>
Encours à la clientèle	1 050 650	976 847	975 368
Créances rattachés	43 686	37 966	42 306
<b>Crédits commerciaux et industriels</b>	<b>5 816 917</b>	<b>6 078 227</b>	<b>6 073 082</b>
Encours à la clientèle	3 949 200	4 913 431	4 725 692
Arrangement, rééchelonnement et consolidation	390 345	362 905	375 625
Échéances à recouvrer en principal	1 548 386	865 816	1 019 322
Créances rattachés	15 275	22 671	18 736
Intérêts perçus d'avance	(86 289)	(86 596)	(66 293)

<b>Crédits aux particuliers</b>	<b>1 324 182</b>	<b>1 315 577</b>	<b>1 315 930</b>
Encours à la clientèle	1 324 787	1 316 155	1 316 654
Créances rattachés	11	321	14
Intérêts perçus d'avance	(616)	(899)	(738)
<b>Immobilier promoteur</b>	<b>659 036</b>	<b>813 767</b>	<b>717 760</b>
Encours à la clientèle	656 846	809 524	715 659
Arrangement, rééchelonnement et consolidation	-	-	-
Créances rattachés	2 190	4 265	2 102
Intérêts perçus d'avance	-	(22)	-
<b>Immobilier acquéreur</b>	<b>1 345 753</b>	<b>1 383 633</b>	<b>1 359 302</b>
Encours à la clientèle	1 287 393	1 310 307	1 296 536
Arrangement, rééchelonnement et consolidation	16 158	17 887	17 346
Échéances à recouvrer en principal	42 463	55 700	45 681
Créances rattachés	12	12	12
Intérêts perçus d'avance	(273)	(273)	(273)
<b>Autres concours à la clientèle</b>	<b>123 084</b>	<b>134 804</b>	<b>145 333</b>
Encours à la clientèle	90 740	119 709	122 424
Échéances à recouvrer en principal	33 139	17 102	25 939
Créances rattachés	1 113	981	1 290
Intérêts perçus d'avance	(1 908)	(2 988)	(4 320)
<b>Crédits sur ressources spéciales</b>	<b>684 789</b>	<b>631 996</b>	<b>670 393</b>
<b>Créances contentieuses</b>	<b>1 045 015</b>	<b>1 030 593</b>	<b>957 461</b>
<b>Total des créances brutes</b>	<b>12 093 112</b>	<b>12 403 410</b>	<b>12 256 935</b>

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Créances nettes sur la clientèle	2 233 656	1 723 246	3 045 889	1 240 819	8 243 610	2 048 806	<b>10 292 416</b>
Dont parties liées	561 986	576 537	355 468	5 606	1 499 597	122 577	1 622 174

A la date du 30 Juin 2025, la ventilation par secteur d'activité des engagements de la banque, y compris ceux en hors bilan, se présente comme suit :

Secteur d'activité	Créances à la clientèle		Engagements Hors bilan		Actifs Normaux (*)		Actifs non performants (**)		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Immobilier	1 315 940	1 389 171	70 029	94 618	771 570	1 010 690	614 400	473 099	1 385 969	1 483 789
Services	3 564 419	4 370 211	1 025 790	1 110 522	3 902 040	4 797 074	688 169	683 659	4 590 209	5 480 733
Industrie	3 260 720	2 706 486	256 894	609 338	2 497 754	2 843 067	1 019 861	472 757	3 517 615	3 315 824
Tourisme	245 292	291 673	4 937	4 763	106 801	135 017	143 428	161 419	250 230	296 436
Agriculture	154 027	147 597	32 530	25 073	161 804	154 767	24 752	17 903	186 557	172 670
Particulier	3 478 939	3 434 531	61 852	32 081	3 223 078	3 169 862	317 713	296 750	3 540 791	3 466 612
Autres	73 775	63 741	17 626	76 564	91 401	140 305	-	-	91 400	140 305
<b>Total Brut</b>	<b>12 093 112</b>	<b>12 403 410</b>	<b>1 469 659</b>	<b>1 952 959</b>	<b>10 754 448</b>	<b>12 250 782</b>	<b>2 808 323</b>	<b>2 105 587</b>	<b>13 562 771</b>	<b>14 356 369</b>

(\*) Actifs classés 0 & 1

(\*\*) Actifs classés 2, 3 & 4

Le tableau suivant montre le détail des agios réservés par produit bancaire :

Désignation	Agios Réserves 30/06/2025	Agios Réserves 30/06/2024	Agios Réserves 31/12/2024
Compte courant débiteur	(147 105)	(137 036)	(154 628)
Crédits commerciaux et industriels	(137 414)	(139 858)	(125 152)
Immobilier promoteur	(89 410)	(70 444)	(81 138)
Immobilier acquéreur contractuel	(1 837)	(1 936)	(1 893)
Immobilier acquéreur ressources propres	(14 943)	(16 266)	(15 431)
<b>Total General</b>	<b>(390 709)</b>	<b>(365 540)</b>	<b>(378 242)</b>

Le mouvement des provisions sur créances à la clientèle se présente comme suit

	31/12/2024	Dotation	Reprise	Cession/Radiation	Reclass	30/06/2025
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(853 420)	(72 000)	-	-	(27 000)	(952 420)
Provisions écart de rapprochement	(11 137)	-	-	-	-	(11 137)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(281 070)	-	-	-	-	(281 070)
Provisions collectives sur créances douteuses à la clientèle	(156 360)	(9 000)	-	-	-	(165 360)
Provisions sur Intérêts et autres produits réservés	(378 242)	(48 141)	8 674	-	27 000	(390 709)
<b>Total</b>	<b>(1 680 229)</b>	<b>(129 141)</b>	<b>8 674</b>	-	-	<b>(1 800 696)</b>

Les créances brutes à la clientèle par classe de risque se présentent comme suit :

	30/06/2025	31/12/2024	Variation
<b>Classe 0 et 1</b>	10 754 447	11 285 025	(530 578)
<b>Classe 2</b>	747 847	730 712	17 135
<b>Classe 3</b>	169 786	172 862	(3 076)
<b>Classe 4</b>	803 913	825 286	(21 373)
<b>Classe 5</b>	1 086 778	1 024 475	62 303
<b>Total des créances brutes</b>	<b>13 562 771</b>	<b>14 038 360</b>	<b>(475 589)</b>

Les crédits sur ressources spéciales par ligne se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
FOPRODI	23	26	25
FOPROLOS	521 102	483 601	507 358
PNRLR	105 749	105 776	105 756
FNAH	96	94	91
2EME PDU	1 825	1 848	1 826
3 EME P.D.U	5 139	5 306	5 140
4 EME P.D.U	6 759	6 942	6 761
EL HAFSIA	398	406	398
HG 00 4B	9 473	9 970	9 491
PRLSI INONDATION	2 017	2 027	2 017
AFD	1 537	1 953	1 757
Autre	30 671	14 047	29 773
<b>Total des créances brutes</b>	<b>684 789</b>	<b>631 996</b>	<b>670 393</b>

#### Note 4- Portefeuille titres commercial

Au 30 Juin 2025, le portefeuille titre commercial totalise 105 363 mille dinars contre 137 760 mille dinars au 30 Juin 2024 détaillé dans le tableau ci-après.

La ventilation de ces titres par nature et par émetteur se présente comme suit :

	Cotation	30/06/2025	30/06/2024 publié	30/06/2024 retraité	31/12/2024
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	Coté	82 500	-	113 000	83 000
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	Coté	2 420	115 367	2 367	2 367
Titres de placement émis par des établissements de crédit	Coté	21 192	24 172	24 172	22 822
Autres titres de placement	Coté	1 000	1 000	1 000	1 000
<b>Total 1</b>		<b>107 112</b>	<b>140 539</b>	<b>140 539</b>	<b>109 189</b>
Créances rattachées aux titres de placement		1 778	(2 779)	1 957	1 292
Charges constatées d'avance sur titres de transaction		(3 527)	-	(4 736)	(2 812)
<b>Total 2</b>		<b>(1 749)</b>	<b>(2 779)</b>	<b>(2 779)</b>	<b>(1 520)</b>
<b>Total Net (1+2)</b>		<b>105 363</b>	<b>137 760</b>	<b>137 760</b>	<b>107 669</b>

Le tableau suivant présente les plus-value latentes sur titres de placement:

	Valeur comptable	(+V) Latente
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	82 500	-
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	2 420	-
Titres de placement émis par des établissements de crédit	21 192	-
Autres titres de placement	1 000	-
<b>Total</b>	<b>107 112</b>	<b>-</b>

Le mouvement du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	31/12/2024	Acquisition	Cession	Reclass	30/06/2025	Emetteur	Fixe	Variable
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	83 000	-	(500)	-	82 500	Trésor		
Emprunts nationaux	-	-	-	-	-	Trésor		-
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	2 367	53	-	-	2 420	Trésor	2 420	
Titres de placement émis par des établissements de crédit	22 822	-	(1 630)	-	21 192	Banque		21 192
Autres titres de placement	1 000	-	-	-	1 000	Société		1 000
<b>Total</b>	<b>109 189</b>	<b>53</b>	<b>(2 130)</b>	<b>-</b>	<b>107 112</b>		<b>2 420</b>	<b>22 192</b>

### Note 5 - Portefeuille titres d'investissement

Le poste Portefeuille titres d'investissement présente un solde net de 3 563 250 mille dinars au 30 Juin 2025 contre 2 581 821 mille dinars au 30 Juin 2024.

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<b>Fonds à capital risque</b>	<b>342 573</b>	<b>334 912</b>	<b>322 573</b>
<b>Provisions pour dépréciation des titres SICAR</b>	<b>(67 769)</b>	<b>(62 026)</b>	<b>(64 019)</b>
<b>Bons de trésor</b>	<b>2 057 735</b>	<b>1 339 394</b>	<b>1 637 741</b>
<b>Emprunts nationaux - titres d'investissement</b>	<b>916 500</b>	<b>704 500</b>	<b>924 500</b>
<b>Créances rattachées sur BTA</b>	<b>130 105</b>	<b>96 057</b>	<b>121 260</b>
<b>Créances rattachées aux titres d'investissement</b>	<b>45 505</b>	<b>31 067</b>	<b>36 717</b>
<b>Part dans les entreprises liées et coentreprises</b>	<b>60 047</b>	<b>59 994</b>	<b>60 047</b>
BH LEASING	12 371	12 371	12 371
BH INVEST	900	900	900
SICAV BH-Obligataire	14 906	14 906	14 906
SICAV BH-Capitalisation	4 543	4 543	4 543
BH SICAF	7 446	7 446	7 446
BH ASSURANCES	5 940	5 887	5 940
BH IMMO	4 498	4 498	4 498
BH EQUITY	7 497	7 497	7 497
STIMEC	420	420	420
BH RECOUVREMENT	1 200	1 200	1 200
Société Moderne de titrisation	326	326	326
<b>Provisions pour dépréciation des Filiales</b>	<b>(746)</b>	<b>(951)</b>	<b>(746)</b>
<b>Parts dans les entreprises associées</b>	<b>63 994</b>	<b>63 994</b>	<b>63 994</b>
TFB	63 994	63 994	63 994
<b>Provisions pour dépréciation des entreprises associées</b>	<b>(31 758)</b>	<b>(30 409)</b>	<b>(31 758)</b>
<b>Autres participations</b>	<b>74 538</b>	<b>74 513</b>	<b>74 538</b>
<b>Provisions pour dépréciation des autres participations</b>	<b>(27 474)</b>	<b>(29 224)</b>	<b>(23 723)</b>
<b>Total Net</b>	<b>3 563 250</b>	<b>2 581 821</b>	<b>3 121 123</b>

## Note 6 - Valeurs Immobilisées

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>73 478</b>	<b>68 298</b>	<b>72 137</b>
Logiciels informatiques	30 366	29 306	29 766
Fonds de commerce	2 802	2 802	2 802
Immobilisations incorporelles en cours	70 793	63 668	68 640
Amortissements des logiciels informatiques	(27 687)	(24 687)	(26 277)
Amortissements des fonds de commerce	(2 796)	(2 791)	(2 794)
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>72 799</b>	<b>75 268</b>	<b>74 602</b>
Avances et acomptes / commandes d'immobilisations corporelles	23 775	19 328	20 750
Immeubles d'exploitation	53 142	53 142	53 142
Terrains d'exploitation	5 116	5 116	5 116
Agencements, aménagements et installations	96 248	91 793	95 329
Matériel et mobiliers de bureau	66 231	64 417	65 901
Matériel de transport	4 525	4 383	4 383
Terrains hors exploitation	105	105	105
Immeubles hors exploitation	1 252	1 252	1 252
Amortissements des immeubles	(38 574)	(36 396)	(37 501)
Amortissements des agencements, aménagements et installations	(75 240)	(68 577)	(72 091)
Amortissements du matériel et des mobiliers de bureau	(58 495)	(54 406)	(56 690)
Amortissements du matériel de transport	(4 087)	(3 709)	(3 904)
Amortissements des immeubles hors exploitation	(1 199)	(1 180)	(1 190)
<b>Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles</b>	<b>(500)</b>	<b>(500)</b>	<b>(500)</b>
<b>Total Net</b>	<b>145 777</b>	<b>143 066</b>	<b>146 239</b>

**Tableau de variation des immobilisations arrêté au 30/06/2025**

Désignation	Valeur début de période	Mouvements de la période			Valeur fin de période	Cumul début de période	Amortissement		Cumul fin de période	VCN fin de période
		Acquisitions	Sortie	Reclassement			Dotations	Amortissements		
Immeubles d'exploitation	53 142	-	-	-	53 142	(37 500)	(1 073)	-	(38 573)	14 569
Terrains d'exploitation	5 116	-	-	-	5 116	-	-	-	-	5 116
Agencements, aménagements et installations	95 328	919	-	-	96 247	(72 092)	(3 147)	-	(75 239)	21 008
Matériel et mobiliers de bureau	65 901	329	-	-	66 230	(56 689)	(1 806)	-	(58 495)	7 735
Matériel de transport	4 383	142	-	-	4 525	(3 905)	(182)	-	(4 087)	438
Avances et acomptes / commandes d'immobilisations corporelles	20 751	3 024	-	-	23 775	-	-	-	-	23 775
Immobilisations incorporelles en cours	68 640	2 153	-	-	70 793	-	-	-	-	70 793
Terrains hors exploitation	105	-	-	-	105	-	-	-	-	105
Immeubles hors exploitation	1 252	-	-	-	1 252	(1 190)	(9)	-	(1 199)	53
Logiciels informatiques	29 766	600	-	-	30 366	(26 277)	(1 410)	-	(27 687)	2 679
Fonds de commerce	2 802	-	-	-	2 802	(2 794)	(2)	-	(2 796)	6
Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	(500)	-	-	(500)	(500)
<b>Total</b>	<b>347 186</b>	<b>7 167</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>354 353</b>	<b>(200 947)</b>	<b>(7 629)</b>	<b>-</b>	<b>(208 576)</b>	<b>145 777</b>

Les taux d'amortissement pratiqués par catégorie d'immobilisation sont les suivants :

Immobilisations	Taux	Amortissement
Distributeurs automatiques de billets	15%	linéaire
Matériel de sécurité	15%	linéaire
Constructions	5%	linéaire
Matériel de transport	20%	linéaire
Outillage mobile	15%	linéaire
Mobilier de bureau	20%	linéaire
Matériel de bureau	20%	linéaire
Matériel informatique	33%	linéaire
Agencements et aménagements	20%	linéaire
Installations	5% et 10%	linéaire
Logiciels informatiques	33%	linéaire

## Note 7 - Autres actifs

Ce poste présente au 30/06/2025 un solde de 159 656 mille dinars contre 160 616 mille dinars au 30/06/2024 se détaillant ainsi

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<b>a - Comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>28 205</b>	<b>62 083</b>	<b>30 423</b>
<b>b – Autres</b>	<b>131 451</b>	<b>98 533</b>	<b>151 015</b>
Avances au personnel	32 602	23 989	26 990
Prêts au personnel	35 833	34 970	36 070
Etat et collectivités locales	11 344	26 505	79 514
Débiteurs divers	69 959	27 073	26 659
Charges reportées	4 856	5 739	4 925
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(23 143)	(19 743)	(23 143)
<b>Total Net</b>	<b>159 656</b>	<b>160 616</b>	<b>181 438</b>

Le mouvement des charges reportées se présente comme suit

	31/12/2024	Dotation	Augment	Diminut	Reclass	30/06/2025
Frais d'émission d'emprunts	4 643	397		341	-	4 699
Frais préliminaires	282	169		294	-	157
<b>Total des charges reportées</b>	<b>4 925</b>	<b>566</b>	<b>-</b>	<b>635</b>	<b>-</b>	<b>4 856</b>

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2024	Dotation	Reprise	30/06/2025
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(23 143)	-	-	(23 143)
<b>Total des provisions</b>	<b>(23 143)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(23 143)</b>

## 4.2- PASSIFS

### Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 30/06/2025 un solde de 2 413 271 mille dinars contre 2 188 645 mille dinars au 30/06/2024 et se détaillé ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Emprunt en dinars auprès des banques > 90j	1 622 000	1 294 000	1 614 000
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	542 500	802 000	621 000
Emprunt en devises auprès des banques > 90j	229 787	71 437	92 706
Comptes ordinaires débiteurs Banques en devises	5	-	-
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires > 90j	11 199	2 960	7 092
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires < 90j	5	17	29
Dépôts à vue des organismes financiers spécialisés	7 775	18 231	24 069
<b>Total</b>	<b>2 413 271</b>	<b>2 188 645</b>	<b>2 358 896</b>

	Total	organisme	Refin BCT	Mat par titres
Compte ordinaire Banque	5	Banque	Non	Non
Emprunts en dinars auprès des banques	2 164 500	Banque	Oui	Non
Emprunts en devises auprès des banques	229 787	Banque	Non	Non
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires	11 204	Banque		
Dépôts à vue des établissements financiers	7 775	Leasing	Non	Non
Dettes rattachées aux dépôts et avoirs des établissements financiers	-	Leasing		
<b>Total</b>	<b>2 413 271</b>			

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont ventilés par

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	1 927 062	475 000	-	-	2 402 062	11 209	2 413 271
dont dépôt des parties liées	6 463	-	-	-	-	-	6 463

## Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente au 30/06/2025 un solde de 9 460 880 mille dinars contre 9 274 472 mille dinars au 30/06/2024 et se détaille ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Dépôts à vue	2 673 514	3 254 096	2 736 544
Comptes d'épargne	4 009 635	3 698 289	3 904 958
Comptes à échéance	1 601 342	1 417 114	1 367 272
Bons à échéance et valeurs assimilées	905 926	660 946	738 678
Dettes rattachées	61 036	49 928	50 693
Charges constatées d'avance	(17 521)	(9 481)	(13 476)
Autres sommes dues	226 948	203 580	223 883
Valeurs non imputées	-	-	-
<b>Total</b>	<b>9 460 880</b>	<b>9 274 472</b>	<b>9 008 552</b>

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<b>Dépôts a vue</b>	<b>2 673 514</b>	<b>3 254 096</b>	<b>2 736 544</b>
Comptes ordinaires en dinars (nets des comptes fusionnés)	1 956 288	2 248 502	1 976 279
Comptes ordinaires en dinars convertibles	50 359	58 117	56 352
Comptes ordinaires en devises	657 393	928 591	694 698
Dettes rattachées	9 474	18 886	9 215
<b>Dépôts d'épargne</b>	<b>4 009 634</b>	<b>3 698 289</b>	<b>3 904 958</b>
Comptes d'épargne logement	802 107	770 581	789 772
Comptes d'épargne logement EL JADID	331 642	329 795	333 225
Comptes spéciaux d'épargne	2 606 597	2 353 162	2 523 873
Comptes d'épargne études	52 877	48 221	50 461
Comptes d'épargne Capital +	216 400	196 519	207 616
Comptes d'épargne investissement	11	11	11
<b>Comptes à terme</b>	<b>1 601 342</b>	<b>1 417 114</b>	<b>1 367 272</b>
Comptes à terme	1 519 859	1 293 828	1 281 936
Placements en devises	81 483	123 286	85 336
<b>Bons à échéance et valeurs assimilées</b>	<b>905 926</b>	<b>660 946</b>	<b>738 678</b>
Certificat de dépôt	713 000	496 500	563 500
Bons de caisse	192 926	164 446	175 178
<b>Dettes rattachées aux comptes à terme et bons à échéance</b>	<b>61 036</b>	<b>49 928</b>	<b>50 693</b>
<b>Charges constatées d'avance sur comptes à terme et bons à échéance</b>	<b>(17 521)</b>	<b>(9 481)</b>	<b>(13 476)</b>
<b>Autres sommes dues à la clientèle</b>	<b>226 949</b>	<b>203 580</b>	<b>223 883</b>
<b>Total Net</b>	<b>9 460 880</b>	<b>9 274 472</b>	<b>9 008 552</b>

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 321 070	1 329 433	616 228	5 266 292	8 533 024	927 856	<b>9 460 880</b>
dont dépôt des parties liées	127 057	3 149	16 293	308 961	455 460	-	455 460

### Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 30 Juin 2025 un solde de 1 538 638 mille dinars contre 1 309 970 mille dinars au 30 Juin 2024 et se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Fonds budgétaires	776 424	738 069	767 628
Ressources extérieures	339 535	367 235	386 304
Dettes rattachées aux ressources spéciales	14	13	14
Emprunts obligataires	-	7 600	-
Emprunts subordonnés	167 044	126 743	112 828
Dettes rattachées aux autres emprunts matérialisés	3 065	2 424	5 300
Dettes rattachées aux emprunts obligataires	5 844	4 998	2 056
Autres fonds empruntés	239 698	60 373	286 670
Dettes rattachées aux autres fonds empruntés	7 014	2 514	3 938
<b>Total</b>	<b>1 538 638</b>	<b>1 309 970</b>	<b>1 564 738</b>

Les Ressources spéciales se détaillent comme suit:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
-FONDS FOPROLOS	518 845	486 045	505 446
-FONDS PNRLR	107 344	107 345	107 340
- EMPRUNTS A.F.D	0	0	0
-FONDS 2EME PDU	2 948	2 955	2 947
-FONDS 3EME P.D.U	8 779	8 836	8 778
-FONDS 4EME P.D.U	20 960	21 027	20 965
-FONDS EI HAFSIA	2 787	2 788	2 787
-FONDS FNAH	18 815	19 408	22 458
- AUTRES FONDS	65 920	59 491	66 904
-FONDS FONAPRA	1 440	1 440	1 440

-FONDS FOPRODI	655	654	654
-FONDS HG004B	25 643	25 792	25 621
-FONDS PRLSI INONDATION	2 288	2 288	2 288
DETTES RATTACHEES	14	13	14
<b>TOTAL</b>	<b>776 438</b>	<b>738 082</b>	<b>767 642</b>

Les emprunts se détaillent comme suit:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<b>Emprunts matérialisés</b>	<b>515 489</b>	<b>509 000</b>	<b>506 488</b>
Emprunts obligataires	-	7 600	-
Dettes rattachées	5 844	4 998	2 056
Autres emprunts	<b>509 645</b>	<b>496 402</b>	<b>504 432</b>
Emprunts Banque Mondiale	10 337	11 012	10 675
Emprunts B A D	172 624	133 778	186 271
Emprunts B E I	136 007	190 802	163 254
Emprunt BIRD	714	1 429	1 071
Emprunt FADES	5 657	8 554	7 105
Autres emprunts	144	144	145
Emprunts subordonnés	167 044	126 743	112 828
AFD	14 051	21 516	17 783
Dettes rattachées	3 067	2 424	5 300
<b>Autres fonds empruntés</b>	<b>246 711</b>	<b>62 888</b>	<b>290 608</b>
<b>Total Net</b>	<b>762 200</b>	<b>571 888</b>	<b>797 096</b>

Les emprunts et ressources spéciales sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Emprunts et ressources spéciales	145 000	327 200	404 072	388 847	1 265 120	273 518	<b>1 538 638</b>
dont dépôt des parties liées	14 000	21 000	112 000	371 845	518 845	257 593	776 438

## Note 11 - Autres passifs

Ce poste présente au 30 Juin 2025 un solde de 221 700 mille dinars contre 282 295 mille dinars au 30 Juin 2024 se détaillant ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Organismes sociaux	2 374	3 485	4 418
Personnel	(481)	(84)	24
Etat et collectivités locales	7 451	26 361	34 241
Fournisseurs	9 212	9 817	9 941
Commissions de garantie et de change	3 938	1 113	3 921
Exigibles après encaissement	9 355	116 088	(29 142)
Siège et succursales	44 087	-	-
Provisions pour risques et charges	28 544	24 379	46 127

Impôts sur les sociétés	27 002	35 072	37 812
Comptes de régularisation passifs	89 181	65 048	84 006
Divers	1 037	1 016	1 020
<b>Total</b>	<b>221 700</b>	<b>282 295</b>	<b>192 368</b>

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2024	Dotation	Reprise	30/06/2025
Provisions pour passifs et charges	46 127	-	17 583	28 544
<b>Total des provisions pour passifs et charges</b>	<b>46 127</b>	<b>-</b>	<b>17 583</b>	<b>28 544</b>

### 4.3- CAPITAUX PROPRES

#### Note 12 - Capitaux propres :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<b>Capitaux propres</b>			
Capital souscrit	238 000	238 000	238 000
Primes liées au capital	128 000	128 000	128 000
Réserves légales	23 800	23 800	23 800
Autres réserves	943 004	891 070	891 466
Ecart de réévaluation	414	414	414
Report à nouveau	1	1	1
Résultat de l'exercice	54 385	77 591	70 404
<b>Total</b>	<b>1 387 604</b>	<b>1 358 876</b>	<b>1 352 085</b>

A la date du 30 Juin 2025, le capital social s'élève à 238 000 000 dinars composé de 47 600 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libérée en totalité.

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues à la source totalisent, 30 Juin 2025 la somme de 15 104 MD et se détaillent comme suit :

Fonds d'aide sociale	4 323
Réserves pour risque généraux	10 354
Résultat reporté	13
Réserve spéciale de réévaluation (Apport CNEL BH)	414
<b>Total</b>	<b>15 104</b>

Le résultat par action se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Résultat de l'exercice (1)	54 385 201	77 590 632	70 403 962
Nombre des actions début de période	47 600 000	47 600 000	47 600 000
Augmentation du capital	-	-	-
Actions gratuite	-	-	-
Actions en numéraire	-	-	-
Date de l'augmentation du capital			
Nombre des actions fin de période	47 600 000	47 600 000	47 600 000
Nombre d'action moyen pondéré (2)	47 600 000	47 600 000	47 600 000
<b>Résultat par action en dinars (1)/(2)</b>	<b>1,143</b>	<b>1,630</b>	<b>1,479</b>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellés	Capital Social	Primes D'émission	Réserves légales	Réserves extra	Réserves pour Reinv exonéré	Réserves pour risques Généraux	Modification comptable	Réserves F. Social	Réserves Réval Immob	Rép à nouveau	Résultat	Total
<b>Solde au 31/12/2024</b>	<b>238 000</b>	<b>128 000</b>	<b>23 800</b>	<b>599 363</b>	<b>221 383</b>	<b>23 073</b>	-	<b>47 647</b>	<b>414</b>	<b>1</b>	<b>70 404</b>	<b>1 352 085</b>
Affectation du résultat 2024	-	-	-	364	53 000	-	-	1 000	-	16 040	(70 404)	-
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	(3 000)	-	-	-	-	3 000	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(19 040)	-	(19 040)
Augmentation du capital en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations sur fonds social (*)	-	-	-	-	-	-	-	174	-	-	-	174
Résultat au 30/06/2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	54 385	54 385
<b>Solde au 30/06/2025</b>	<b>238 000</b>	<b>128 000</b>	<b>23 800</b>	<b>599 727</b>	<b>271 383</b>	<b>23 073</b>	-	<b>48 821</b>	<b>414</b>	<b>1</b>	<b>54 385</b>	<b>1 387 604</b>

(\*) Il s'agit des intérêts sur lesancements de l'année

## 4.4- ENGAGEMENT HORS BILAN

### Note 13 - Engagements donnés

#### Passifs éventuels

Cette rubrique se détaille au 30 Juin 2025 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Caution et aval	14 383	504 642	-
Crédit documentaire	-	217 035	-
Actifs donnés en garantie	-	2 063 727	-

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<b>Actifs donnés en garantie</b>			
Bons de trésor affectés en garantie	1 205 215	340 000	433 979
Garantie données sur refinancement crédit court terme	662 510	662 510	662 510
Garantie données sur refinancement crédit moyen terme	196 002	196 001	196 001
<b>Total</b>	<b>2 063 727</b>	<b>1 198 511</b>	<b>1 292 490</b>

### Engagements de financement donnés

Cette rubrique se détaille au 30 Juin 2025 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
<b>Engagements donnés</b>	-	<b>733 599</b>	-
de financement	-	733 599	-
sur titres (*)	-	-	-

(\*) La banque ne dispose pas de titres à livrer au 30/06/2025

Les engagements de financement donnés en faveur de la clientèle se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<b>Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle</b>			
Crédits notifiés et non utilisés FAS, FOPRODI et FONAPRA	658 424	774 467	719 422
Crédits notifiés non utilisés de préfinancement des immobilisations sur ressources ordinaires	72 684	99 086	70 893
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources contractuelles	657	669	657
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources ordinaires	377	424	425
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources affectées	1 457	1 457	1 457
<b>Total</b>	<b>733 599</b>	<b>876 103</b>	<b>792 853</b>

## Note 14 - Engagements de financement reçus

Cette rubrique se détaille au 30 Juin 2025 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
<b>Engagements reçus</b>	<b>19 345</b>	-	-
de financement	19 345	-	-

## Note 15 - Garanties reçues

Cette rubrique se détaille au 30 Juin 2025 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
<b>Engagements reçus</b>	<b>67 542</b>	<b>1 907 874</b>	<b>1 796 295</b>
de garantie de la clientèle	67 542	1 907 874	1 796 295

## 4.5- ETAT DE RESULTAT

### Note 16 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 500 186 mille dinars au 30 Juin 2025 contre 530 679 mille dinars au 30 Juin 2024 et se détaillent ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Intérêts et revenus assimilés sur comptes de prêts interbancaires	7 100	4 741	10 975
Intérêts sur prêts aux organismes financiers	8 829	6 455	14 686
Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle	361 148	399 622	797 291
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	47 287	49 994	99 259
Intérêts de retard sur crédits	24 972	20 305	47 141
Intérêts et revenus assimilés sur créances douteuses ou litigieuses	35 674	36 172	71 178
Produits sur opérations avec la clientèle liés à une modification comptable	-	-	9 723
Reports sur opérations de change à terme de couverture	756	960	2 332
Commissions sur engagements de garantie	8 107	6 976	17 625
Commissions sur lettres de garantie	308	248	319
Commissions de compte sur opérations de crédit	2 764	2 609	5 276
Commissions de découvert sur opérations de crédit	3 240	2 596	4 900
Commissions sur billets de trésorerie	1	1	1
<b>Total</b>	<b>500 186</b>	<b>530 679</b>	<b>1 080 707</b>

Les intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Compte courant débiteur	-	-	-
Crédits commerciaux et industriels	282 070	304 708	615 195
Immobilier promoteur	20 312	29 243	46 179
Immobilier acquéreur contractuel	30 392	29 282	66 565
Immobilier acquéreur ressources propres	14 543	23 331	40 698
Autres concours à la clientèle	4 975	5 989	12 102
Crédits sur ressources spéciales	35	482	101
Autres emprunts	8 821	6 587	16 451
<b>Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle</b>	<b>361 148</b>	<b>399 622</b>	<b>797 291</b>

## Note 17 – Commissions

Les commissions totalisent 73 097 mille dinars au 30 Juin 2025 contre 74 538 mille dinars au 30 Juin 2024. Ces commissions se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<b>Commissions sur effets chèques et opérations diverses</b>	<b>28 015</b>	<b>28 735</b>	<b>59 420</b>
Commissions sur effets à l'encaissement	185	47	100
Commissions sur effets à l'escompte	282	442	753
Commissions sur opérations diverses sur effets	638	198	432
Commissions sur opérations par chèques en dinars ou en dinars convertibles	3 389	5 891	12 841
Commissions sur opérations de virements	12 038	12 322	24 519
Commissions sur opérations sur titres	1	-	1
Frais de tenue des comptes	11 482	9 835	20 774
<b>Commissions sur commerce extérieur et change</b>	<b>2 785</b>	<b>1 815</b>	<b>3 308</b>
Commissions sur domiciliation et modification de titres	123	84	187
Commissions sur remises et accreditifs documentaires	2 542	1 693	3 030
Commissions sur virements et chèques en devises	120	38	91
<b>Rémunérations sur gestion FOPROLOS et Projets spéciaux</b>	<b>1 182</b>	<b>917</b>	<b>1 784</b>
FOPROLOS	1 167	828	1 618
FNAH	-	74	136
4 EME P.D.U	10	10	19
HG 00 4B	5	5	10
<b>Autres commissions</b>	<b>41 115</b>	<b>43 071</b>	<b>95 045</b>
Commissions sur opérations monétiques	9 469	7 476	17 328
Commissions d'étude	18 272	21 759	48 638
Commission de gestion	5 845	5 077	11 849
Commissions sur autres produits d'exploitation bancaire	7 529	8 759	17 230
Frais additionnels des prêts	-	-	-
<b>Total</b>	<b>73 097</b>	<b>74 538</b>	<b>159 556</b>

## Note 18- Gains et pertes sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Au 30 Juin 2025, le revenu du portefeuille titres commerciaux s'élève à 13 628 mille dinars contre 21 539 mille dinars au 30 Juin 2024 détaillé ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024 publié	30/06/2024 retraité	31/12/2024
Gains nets sur titres de transaction	3 461	-	1 916	12 862
Gains nets sur titres de placement	1 277	39 665	8 319	10 400
Gains nets sur opérations de change	8 890	11 304	11 304	23 565
<b>Total</b>	<b>13 628</b>	<b>50 969</b>	<b>21 539</b>	<b>46 827</b>

	30/06/2025	30/06/2024 publié	30/06/2024 retraité	31/12/2024
Produits sur BTCT	3 461	-	1 916	12 862
Dividendes et produits assimilés sur titres de placement	1 277	39 665	8 319	10 400
Gains nets sur opérations de change	23 026	24 096	24 096	49 383
<b>Total des produits</b>	<b>27 764</b>	<b>63 761</b>	<b>34 331</b>	<b>72 645</b>
Pertes nettes sur opérations de change	(14 136)	(12 792)	(12 792)	(25 818)
<b>Total des charges</b>	<b>(14 136)</b>	<b>(12 792)</b>	<b>(12 792)</b>	<b>(25 818)</b>
<b>Total</b>	<b>13 628</b>	<b>50 969</b>	<b>21 539</b>	<b>46 827</b>

## Note 19 – Revenus du portefeuille d'investissement

Au 30 Juin 2025, le revenu du portefeuille d'investissement est de 136 124 mille dinars contre 92 547 mille dinars au 30 Juin 2024 détaillé ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024 publié	30/06/2024 retraité	31/12/2024
Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	4 112	3 870	3 870	4 588
Intérêts et revenus des titres d'investissements	132 012	59 247	88 677	197 446
Jetons de présence perçus	-	-	-	5
<b>Total</b>	<b>136 124</b>	<b>63 117</b>	<b>92 547</b>	<b>202 039</b>

## Note 20 - Intérêts encourus et charges assimilées

Au 30 Juin 2025, les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 372 494 mille dinars contre 350 110 mille dinars au 30 Juin 2024 détaillés comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<b>OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS</b>	<b>(31 867)</b>	<b>(39 729)</b>	<b>(83 571)</b>
Intérêts et charges assimilées sur emprunts interbancaires	(31 867)	(39 729)	(83 571)
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires banques	-	-	-
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	<b>(257 929)</b>	<b>(248 807)</b>	<b>(503 293)</b>
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(20 361)	(30 620)	(55 957)
Intérêts cur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(695)	(688)	(1 389)
Intérêts sur comptes d'épargne de la clientèle	(122 092)	(116 677)	(237 774)
Intérêts sur comptes d'échéance de la clientèle	(114 369)	(100 152)	(200 682)
Charges sur opérations avec la clientèle liées à une modification comptable	(412)	(670)	(7 491)
<b>EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES</b>	<b>(14 559)</b>	<b>(14 063)</b>	<b>(34 105)</b>
Intérêts sur ressources spéciales	(6 752)	(6 877)	(20 379)
Emprunts obligataires	(7 807)	(7 186)	(13 726)
<b>AUTRES INTERETS ET CHARGES</b>	<b>(68 139)</b>	<b>(47 511)</b>	<b>(109 074)</b>
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires BCT, CCP et TGT	(2 384)	(4 245)	(11 021)
Intérêts et charges assimilées sur comptes d'emprunts BCT	(60 860)	(41 807)	(91 787)
Autres charges d'exploitation bancaire assimilées à des intérêts	(643)	(582)	(1 183)
Dépôts sur opérations de change à terme de couverture	(4 252)	(877)	(5 083)
<b>Total</b>	<b>(372 494)</b>	<b>(350 110)</b>	<b>(730 043)</b>

## Note 21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Ce poste totalise un montant net de 103 707 mille dinars au 30 Juin 2025 contre 91 775 mille dinars au 30 Juin 2024 détaillé ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<b>Dotation aux prov et résultat des corrections de val / créances HB et passif</b>	<b>(124 333)</b>	<b>(164 952)</b>	<b>(581 649)</b>
Dotations aux provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	(72 000)	(62 946)	(246 962)
Dotations aux provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	-	-	(60 262)
Dotations aux provisions collectives sur opérations avec la clientèle	(9 000)	(9 324)	(8 948)
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	(450)	(27 097)
Pertes sur créances couvertes par des provisions	(43 333)	(91 793)	(236 476)
Pertes sur créances non couvertes par des provisions	-	(439)	(1 904)
<b>Reprises de prov et résultat des corrections de val / créances HB et passifs</b>	<b>20 626</b>	<b>73 177</b>	<b>233 888</b>
Reprises de provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	-	44 432	169 170
Reprises de provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	-	28 361	62 890
Reprises sur provisions pour risques et charges	17 583	-	-
Reprise créances radiées	3 043	384	1 828
<b>Total</b>	<b>(103 707)</b>	<b>(91 775)</b>	<b>(347 761)</b>

(\*) À partir du 30/06/2025, les gains sur créances radiées sont présentés au niveau de la dotation aux provisions et du résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif. Les données comparatives ont été ajustées.

L'évolution des provisions sur le portefeuille des créances

Libellés	Provisions au 31/12/2024	Dotations	Provisions au 30/06/2025
Provisions art 10 de la circulaire BCT 91-24	(853 420)	(99 000)	(952 420)
Provisions Additionnelle (91-24)	(281 070)	-	(281 070)
Provisions collectives	(156 360)	(9 000)	(165 360)
Ecart de rapprochement	(11 137)	-	(11 137)
<b>Total</b>	<b>(1 301 987)</b>	<b>(108 000)</b>	<b>(1 409 987)</b>

## Note 22- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste totalise un montant net de 7 500 mille dinars au 30 Juin 2025 contre 7 500 dinars au 30 Juin 2024 détaillé ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<b>Dotat aux prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement</b>	<b>(7 500)</b>	<b>(7 500)</b>	<b>(9 148)</b>
Dotations aux provisions sur titres d'investissement	(3 750)	(3 750)	(7 017)
Dotations aux provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	(3 750)	(3 750)	(2 131)
<b>Reprise/ prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 011</b>
Reprises sur provisions sur titres d'investissement	-	-	1 275
Reprises sur provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	-	-	2 736
<b>Total</b>	<b>(7 500)</b>	<b>(7 500)</b>	<b>(5 137)</b>

## Note 23 - Autres produits d'exploitation

Au 30 Juin 2025, les autres produits d'exploitation totalisent 4 108 mille dinars contre 3 469 mille dinars au 30 Juin 2024. Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Autres produits accessoires	3 146	1 820	3 712
Produits sur opérations d'assurance	882	1 570	2 688
Récupération de frais postaux	71	79	154
Revenus des immeubles non liés à l'exploitation	9	-	119
<b>Total</b>	<b>4 108</b>	<b>3 469</b>	<b>6 673</b>

## Notes 24 – Charge générale d'exploitation

Au 30/06/2025, les charges générales d'exploitation totalisent 40 907 mille dinars contre 39 031 mille dinars au 30/06/2024. Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<b>Frais d'exploitation non bancaire</b>	<b>(1 821)</b>	<b>(2 439)</b>	<b>(3 573)</b>
Dons et cotisations	(1 821)	(2 439)	(3 573)
<b>Autres charges générales d'exploitation</b>	<b>(39 086)</b>	<b>(36 592)</b>	<b>(68 159)</b>
Loyers et charges locatives	(4 557)	(4 299)	(7 197)
Fournitures et autres matières consommables	(635)	(1 026)	(1 763)
Autres services extérieurs	(12 035)	(11 867)	(23 519)
Autres charges diverses d'exploitation	(19 415)	(17 296)	(30 308)
Impôts et taxes	(2 442)	(2 104)	(5 373)
<b>Total</b>	<b>(40 907)</b>	<b>(39 031)</b>	<b>(71 732)</b>

(\*) Au 30/06/2025, les autres charges diverses d'exploitation comprennent 12 064 mille dinars représentant la cotisation au Fonds de garantie des dépôts bancaires.

## Notes 25 – Gains et pertes provenant des éléments ordinaires

Ce poste totalise un montant net de -5 443 mille dinars au 30 Juin 2025 contre -922 mille dinars au 30 Juin 2024 détaillé ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<b>Pertes provenant des activités ordinaires</b>	<b>(5 532)</b>	<b>(936)</b>	<b>(1 070)</b>
Pertes exceptionnelles	(5 532)	(936)	(1 070)
<b>Gains provenant des activités ordinaires</b>	<b>89</b>	<b>14</b>	<b>62</b>
Profits exceptionnels	89	14	62
<b>Solde net (PR8/CH9)</b>	<b>(5 443)</b>	<b>(922)</b>	<b>(1 008)</b>

## Notes 26 – Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au titre de la période arrêtée au 30/06/2025 totalise 27 002 mille dinars contre 35 072 mille dinars au 30/06/2024.

## Notes 27– Gains et pertes provenant des éléments extraordinaires

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Contribution conjoncturelle	-	(4 008)	(3 781)
Contribution sociale de solidarité	(2 700)	(4 008)	(3 781)
<b>Total</b>	<b>(2 700)</b>	<b>(8 016)</b>	<b>(7 562)</b>

## 4.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

### Notes 28 - Variation des liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités au 30 Juin 2025 ont atteint un montant de 193 607 mille dinars contre 272 458 mille dinars au 31 Décembre 2024, soit une variation positive de 466 065 mille dinars.

Cette variation est détaillée comme suit :

	Jusqu'à fin Juin 2025	Jusqu'à fin Décembre 2024	Var
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	807 276	490 097	317 179
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(303 333)	(690 803)	387 470
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements	(46 768)	146 478	(193 246)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	8 890	23 564	(14 674)
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>466 065</b>	<b>(30 664)</b>	<b>496 729</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(272 458)	(241 794)	(30 664)
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période</b>	<b>193 607</b>	<b>(272 458)</b>	<b>466 065</b>

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période se détaillent comme suit:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Caisse en dinars	48 112	43 657	44 564
Caisse en devises	2 155	8 046	2 637
Change manuel	6 529	5 081	4 063
Avoirs chez la BCT en dinars	23 759	4 812	16 921
Comptes IBS	34 575	31 378	28 100
Avoirs chez la BCT en devises	39 972	40 483	20 504
Prêts à la BCT en dinars < 90 j	373 021	217 633	42 314
Comptes de chèques postaux-CCP	286	286	286
Comptes ordinaires TGT en dinars	675	675	675
Comptes Nostri en devises	4 196	5 127	3 471
Prêts interbancaires non matérialisés par des titre en dinars < 90J	120 000	79 000	102 000
Prêts aux établissements financiers < 90J	327	3 296	7
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	82 500	-	83 000
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	(542 500)	(802 000)	(621 000)
<b>Total</b>	<b>193 607</b>	<b>(362 526)</b>	<b>(272 458)</b>

L'examen et l'analyse de flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

### **(1) Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation**

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent le sens positif de ce flux.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 442 773 dinars.
- Les crédits à la clientèle ont enregistré une augmentation de 145 819 mille dinars.
- Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créiteurs divers s'élèvent pour la période séparant le 30/06/2025 et le 31/12/2024 à 155 377 mille dinars.
- L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 215 791 mille dinars ce qui donne un flux de trésorerie positif.

### **(2) Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement**

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et des participations compensées en partie par la perception des dividendes est à l'origine du flux de trésorerie négatif de -303 333 mille dinars.

### **(3) Flux de trésorerie net provenant des activités de financement**

Ce flux de trésorerie négatif net de -46 768 mille dinars provient principalement de l'augmentation du total des ressources spéciales et par l'émission et remboursement d'emprunts.

### **(4) Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités.**

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 30 Juin 2025 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 8 890 mille dinars.

## **4-7- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

La Banque n'a pas eu connaissance d'aucun événement qui s'est produit entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, pouvant entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ou qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur ses activités futures.

# **AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2025 DE LA BH BANK**

## **Introduction**

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la BH BANK arrêtés au 30 juin 2025. Les états financiers intermédiaires comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2025, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les organes de Direction et d'Administration de la banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

## **Étendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

## **Fondement de notre conclusion avec réserves**

1. Le système d'information de la Banque présente des insuffisances qui affectent les procédures de traitement, de justification, de contrôle et de présentation de l'information financière.

Ces défaillances se traduisent notamment par des difficultés dans l'affectation individualisée des produits et agios par client, une réconciliation incomplète des flux et des opérations, des incohérences relevées lors de l'arrêté du tableau des engagements ainsi que par une justification insuffisamment probante des fonds budgétaires.

Ces insuffisances ont limité l'étendue de nos travaux d'examen limité.

2. Dans le cadre de notre mission d'examen limité des états financiers de la Banque, nous avons examiné les méthodes retenues pour l'évaluation des provisions constituées en couverture des risques liés aux engagements.

Nous avons relevé que la Banque retient une approche globale consistant à constituer une dotation forfaitaire sans procéder à une analyse individualisée des risques de perte tenant compte des expositions spécifiques de chaque relation et des garanties associées.

Cette méthode, de nature simplifiée, ne permet pas de refléter de manière suffisamment précise et documentée le niveau réel des risques encourus et s'écarte des pratiques généralement admises qui préconisent une estimation détaillée et individualisée des pertes attendues.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure de nous assurer que le niveau de provision global constitué reflète de manière précise les pertes attendues sur les engagements de la Banque. Cette situation constitue une limite à l'étendue de nos travaux et conduit à formuler une réserve sur les états financiers examinés.

3. La BH Bank détient une participation dans le capital de la TF BANK d'un montant comptable de 64 millions de dinars, pour laquelle une provision pour dépréciation de 31,7 millions de dinars avait été constituée.

L'examen de la dernière situation financière disponible de la TF BANK, ainsi que la lecture des rapports émis par son commissaire aux comptes, mettent en évidence des difficultés financières persistantes et des indicateurs significatifs de perte de valeur. Ces éléments traduisent une juste valeur inférieure à la valeur nette comptable figurant dans les états financiers de la BH Bank.

Il en découle qu'un besoin de provisionnement complémentaire d'environ 10 millions de dinars est requis afin d'ajuster la valeur nette comptable de cette participation à sa juste valeur.

La BH Bank n'ayant pas encore enregistré cette provision complémentaire, les états financiers ne reflètent pas pleinement la perte de valeur probable de cette participation.

4. Le calcul des pertes de crédit attendues effectué par la banque sur une relation dont les engagements totalisent au 30 juin 2025, 133 millions de dinars repose sur la prise en compte de garanties dont le caractère liquide et réalisable, tel qu'exigé par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie, n'est pas pleinement établi.

La prise en considération de cette garantie a conduit à une réduction du montant de la provision estimée. Or, conformément aux circulaires de la BCT, seules les garanties dont la valeur est objectivement mesurable et dont la réalisation est probable, dans un marché liquide, peuvent être retenues pour l'estimation des pertes attendues.

En conséquence, nous considérons que le niveau de provisionnement constitué ne couvre pas la totalité des pertes attendues sur cette relation pour le reliquat de la garantie non décotée soit 15 millions de dinars.

### **Conclusion avec réserves**

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points décrits aux paragraphes 1 à 4, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la BH BANK au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **Paragraphes d'observation**

#### **1. Facteurs de vulnérabilité financière**

Sans remettre en cause notre conclusion ci-haut exprimée, nous attirons l'attention sur l'apparition d'indices de pression sur les fondamentaux financiers de la banque. Ces indices traduisent une exposition croissante à certains risques structurels, en lien avec des gestions antérieures, dont les effets ont commencé à se matérialiser de manière plus marquée au cours de la période audité.

Les principaux éléments relevés concernent :

- une dégradation de la qualité des actifs, marquée par une hausse des encours sensibles et une pression croissante sur les niveaux de provisionnement requis ;
- un affaiblissement de la rentabilité, impactée par un coût du risque élevé ;
- un coût des ressources important, notamment en raison de la rémunération significative de certains comptes à terme, affectant la marge nette d'intérêt ;
- la persistance d'un niveau de concentration des risques élevés exposant la banque à une vulnérabilité accrue vis-à-vis de contreparties majeures ;
- des limites dans le dispositif de gestion prudentielle des risques, notamment en matière d'anticipation, de détection précoce et d'évaluation des détériorations de valeur des actifs et des crédits, affaiblissant la capacité de la banque à mettre en œuvre une gestion proactive du risque de crédit .
- des insuffisances significatives au niveau du système d'information, affectant la capacité de la banque à assurer un suivi individualisé et fiable des engagements, l'affectation par client des produits , des agios réservés et de la rentabilité par relation, et limitant ainsi l'efficacité du pilotage et du contrôle interne.

Cette situation a fait l'objet d'une communication que nous avons adressée au Conseil d'Administration de la banque.

Le Conseil d'Administration a reconnu ces constats et a indiqué engager des actions correctives, incluant le renforcement du dispositif de gestion des risques, la révision des politiques de gestion actif-passif, la rationalisation des conditions de rémunération des ressources ainsi que le renforcement des mécanismes de détection de la dégradation de la qualité des actifs.

Des réflexions sont également engagées en matière de gouvernance, afin de renforcer l'indépendance des organes décisionnels et le respect des exigences réglementaires relatives aux parties liées.

Nous estimons toutefois utile de porter cette situation à l'attention des lecteurs du présent rapport, dans la mesure où ces éléments, s'ils ne sont pas maîtrisés de manière durable, pourraient affecter la capacité future de la banque à préserver ses équilibres financiers et prudentiels.

## **2. Risque sur une relation significative**

Nous attirons l'attention sur l'existence d'un risque lié à une relation significative de la banque opérant dans un secteur stratégique de l'économie nationale et dont le total des engagements s'élève au 30 juin 2025 à 475 millions de dinars.

Au cours de notre mission, nous avons constaté que cette contrepartie présente des signes manifestes de dégradation financière susceptibles de se traduire par une perte attendue importante sur les encours qui lui sont accordés.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que cette relation entretient des liens commerciaux et financiers étroits avec d'autres clients de la banque, dont la situation de solvabilité pourrait également être fragilisée en cas de défaillance de ladite contrepartie.

Cette situation a fait l'objet d'une communication que nous avons adressée au Conseil d'Administration de la banque.

La direction de la banque a reconnu ce risque et a procédé à l'actualisation des paramètres de risque de crédit utilisés pour le calcul des pertes attendues.

Des dotations complémentaires de 40 millions de dinars ont été constituées pour atteindre, au 30 juin 2025, un niveau de provisionnement total de 120 millions de dinars en couverture du risque lié à cette relation. Des mesures de suivi renforcé ont également été mises en œuvre.

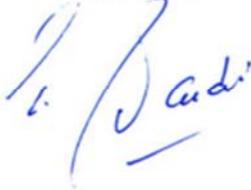
Nous soulignons que cette situation pourrait avoir un impact sur la qualité globale du portefeuille de crédits et constitue un facteur de risque à surveiller.

Notre opinion sur les états financiers n'est pas modifiée par cette observation, mais nous jugeons utile de porter cette situation à l'attention des lecteurs du présent rapport.

Tunis, le 29 août 2025

 Groupement CFA-CNW-CWG

**Fathi Saidi**



Les Commissaires aux Comptes

 Groupement UAT-PROAUDIT-FINACO

**Abdellatif Abbes**

